

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Licence professionnelle

Mention

- › Métiers du droit privé

Code RNCP

- › 40076

Conditions d'accès

En formation continue

- › Professionnels titulaires d'un diplôme niveau 5 (bac+2) en lien avec le secteur de l'assurance ou pouvant faire valoir la validation des acquis professionnels (VAP)
- › Professionnels bénéficiaires d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle sur ce diplôme
- › Étudiants sous contrat de professionnalisation titulaires d'un diplôme de niveau 5 (bac+2) en assurance ou droit.

En formation par apprentissage

- › Étudiants sous contrat d'apprentissage issus d'un cursus juridique ou en assurance (Bac+2)

Durée et rythme de la formation

- › 1 année

Volume horaire

- › Volume annuel : 500 heures, dont 125 heures de projet tuteuré

Organisation de la formation

- › 5 unités d'enseignements de compétences disciplinaires (droit, assurance, comptabilité et fiscalité...)
- › 3 unités d'enseignements de compétences préprofessionnelles (négociation, projet...)
- › 3 unités d'enseignements de compétences transversales (expression, anglais, informatique)

Organisation des enseignements

- › Cours magistraux, mises en situation, apprentissage par projet
- › Chaque étudiant est accompagné par un tuteur

Contrôle des connaissances

- › Selon les unités d'enseignements, contrôle continu et/ou examen de fin d'année
- › 2 sessions

Lieu de la formation

- › Bordeaux - Pôle juridique et judiciaire

Modalités particulières

- › Alternance : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
- › Adultes en reprise d'études

Nombre de places

- › 20

Infos pratiques

Lieu de la formation

Université de Bordeaux
Pôle Juridique et Judiciaire
35 place Pey-Berland
33000 Bordeaux

Accès > Tram A et B Arrêt Hôtel de Ville

Modalités d'inscription

- › Sélection sur dossier et entretien
- › Saisie en ligne du dossier d'admission sur le site de la Faculté de droit et science politique : droit.u-bordeaux.fr du 3 février au 3 mars ; 2nd session du 3 avril au 5 mai.

Contacts

Directrice de la formation

- › Amélie Gogos-Gintrand
amelie.gogos-gintrand@u-bordeaux.fr

Service formation continue

- › formation.continue.dspeg@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr/formation

LICENCE
PRO

Faculté
Droit et Université
science politique de BORDEAUX



2024-2025

Métiers de l'assurance

Objectifs de la formation

La licence professionnelle Métiers de l'assurance vise à faire émerger sur le marché du travail des acteurs capables de maîtriser tous les aspects des professions du secteur de l'assurance. Ils seront formés, tant aux produits et métiers de l'assurance, qu'à l'environnement juridique dans lequel l'assurance s'inscrit. Cette formation vise ainsi à développer une triple compétence : droit, assurance, relation client.

Pour les professionnels en formation continue, l'objectif est une actualisation et un approfondissement des connaissances. La formation pourra ainsi permettre une progression en interne.

Compétences professionnelles visées

- › Compréhension de l'environnement juridique
- › Gestion des produits et services assurantiels
- › Connaissance du marché de l'entreprise et du particulier
- › Maîtrise de la relation client (assistance, conseil, fidélisation).

Contenu des enseignements

Compétences disciplinaires (34 ECTS)

- › Mise à niveau (2 ECTS)
- › Environnement juridique (12 ECTS)
- › Pratique de l'assurance (12 ECTS)
- › Réglementation professionnelle (3 ECTS)
- › Comptabilité et fiscalité (5 ECTS)

Compétences préprofessionnelles (20 ECTS)

- › Négociation et relation client (3 ECTS)
- › Projet tuteuré (12 ECTS)
- › Immersion en entreprise (5 ECTS)

Compétences linguistiques et transversales (6 ECTS)

- › Expression orale et écrite
- › Anglais professionnel
- › Informatique appliquée à l'assurance

Les atouts de la formation

- › L'équilibre entre une solide formation théorique et des enseignements pratiques
- › Une mise à niveau différenciée, selon le parcours antérieur
- › Une immersion professionnelle favorisée par l'alternance entre cours et entreprise, le projet tuteuré, les contacts étroits avec les professionnels locaux du secteur
- › Le développement d'une triple compétence : droit, assurance, relation client
- › Une actualisation régulière de la formation pour tenir compte des évolutions du secteur

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est favorisée par l'adéquation entre la formation et les besoins accrus d'un secteur dynamique (compagnies, agents généraux, courtiers, secteur mutualiste, voire avocats).

Métiers / domaines professionnels

- › Technico-commercial
- › Chargé de clientèle
- › Souscripteur
- › Gestionnaire de contrats
- › Gestionnaire de sinistres
- › Référent technique
- › Agent général
- › Courtier

Professionalisation

- › Formation en alternance, plus de 30 semaines d'immersion en entreprise
- › Apprentissage par projet : projet tuteuré collectif, tourné vers le secteur professionnel

